

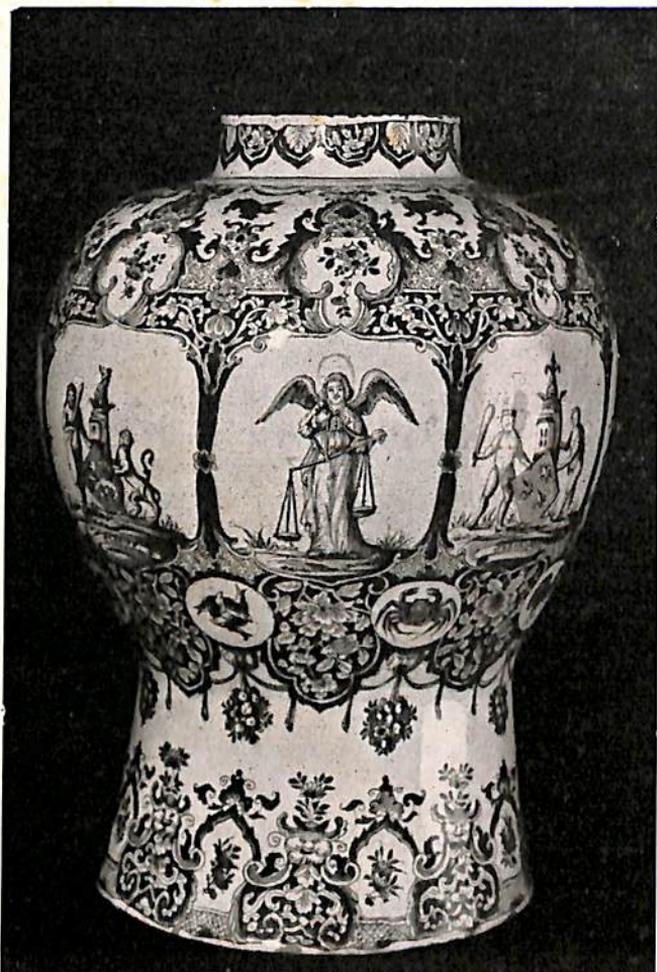
LES LIGNAGES DE BRUXELLES

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES
a.s.b.l.

Prix au numéro : 40 frs — Abonnement annuel : 125 frs

1974 - 13^e année Compte Chèque Postal 000-0060517-86 Association des Lignages N° 59-60

Siège social : Maison de Bellone — Bruxelles
Secrétariat et Trésorerie : Hoogvorstweg, 23 - 1980 Tervuren
Rédaction du Bulletin : Chaussée de Malines, 65 - 1960 Sterrebeek
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs



Potiche en faïence de Delt
aux armoiries des Sept Lignages de Bruxelles

NOTRE PAGE DE COUVERTURE * :

UNE POTICHE EN FAÏENCE DE DELT AUX ARMOIRIES DES SEPT LIGNAGES DE BRUXELLES

Plusieurs de nos lecteurs ont pu admirer lors de l'exposition de 1967 une grande potiche de faïence décorée en camaïeu bleu aux armes des sept Lignages de Bruxelles.

Ce magnifique objet d'art appartient depuis 1950 aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. La section qui le conserve est malheureusement fermée au public pour une période indéterminée. Nous avons donc cru intéressant, pour la culture lignagère de nos nouveaux membres et peut-être des autres, d'en publier ici une image ainsi que quelques renseignements complémentaires.

La panse comporte huit compartiments, dont celui de face contient une image de Saint Michel, patron de Bruxelles, et les autres les armoiries et les noms des sept Lignages. Le restant du vase est orné de lambrequins dans le style rouennais, de chutes de fruits, branches fleuries et figurines d'animaux en réserves : coqs, crabes, renards, chiens, lièvres et poissons. Au revers, on aperçoit une étoile à six branches soulignée d'un trait, marque de la fabrique delftoise « De Witte Starre ».

On sait que cette fabrique appartient, pro parte, à Dirk Witseburgh de 1689 à 1705. À cette dernière date, celui-ci vendit sa part de la fabrique à Jacobus de Lange de Dammans Hofdijck, pour aller s'établir à Bruxelles, où il s'associa à Corneille Mombaers. Il travailla avec ce dernier à Bruxelles pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'en 1707, avec l'aide d'ouvriers venus de Delft comme lui-même. L'argile employée était en majeure partie la même que celle utilisée dans les ateliers de Delft, lesquels s'en fournissaient à Bruyelles, près de Tournai. Ces considérations nous montrent qu'il est fort malaisé, si pas impossible, de distinguer les produits fabriqués par Witseburgh à Delft de ceux faits par lui à Bruxelles. On peut donc faire, *a priori*, plusieurs hypothèses concernant la potiche qui nous occupe.

A. Celle-ci aurait fait l'objet d'une commande, passée par les Lignages bruxellois à la fabrique delftoise « De Witte Starre » avant 1705. Ainsi se seraient amorcées les relations de Witseburgh avec Bruxelles.

* Cliché aimablement prêté par le Service Educatif des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles.

B. La potiche aurait été exécutée à Bruxelles par l'association Witsemburgh-Mombaers (1705-1707). Dans ce cas, le faïencier deltois aurait utilisé à Bruxelles la marque de la fabrique « De Witte Starre », ce qui est fort improbable, étant donné que cette marque continuait d'être employée à Delft par Hofdijck et de Lange (1705-1723).

C. La pièce aurait été faite à Delft, après 1707, par la fabrique « De Witte Starre ».

La première hypothèse est tentante. Rien d'étonnant à ce que les Lignages bruxellois se soient adressés à Delft, à la fin du xvii^e siècle, pour faire exécuter une potiche ou plus probablement une garniture complète de trois ou cinq pièces, comportant potiches et cornets. Nos provinces, en effet, ne comptaient alors que fort peu de faïenceries et celles-ci subissaient nettement, depuis le milieu du xvii^e siècle, l'influence de celles de Delft, dont la renommée était universelle. D'ailleurs, des deux faïenciers établis à Bruxelles en 1653, l'un n'avait pas tardé à partir pour l'Allemagne et l'autre semble avoir rapidement abandonné la partie.

Il ne restait plus guère, à la fin du siècle, que la faïencerie dirigée à Gand par la veuve de Gillis Van de Vijvere, qui avait fait son apprentissage à Delft, et la faïencerie dont Jean Caluez, d'origine hollandaise, était à Tournai la cheville ouvrière. Celle de Pierre Fauquet, fondée à Tournai en 1698, en était encore à ses premiers essais. Il est donc naturel qu'aux environs de 1700 les édiles bruxellois aient songé à Delft pour l'exécution d'une belle garniture en faïence.

La deuxième hypothèse nous paraît devoir être exclue. La troisième hypothèse, par contre, est aussi admissible que la première. On sait que Corneille Mombaers, malgré le départ de Witsemburgh, garda ses fours allumés à Bruxelles. Certains privilèges lui furent même accordés par l'administration communale en 1708 et en 1709, mais en 1714 sa fabrique était en pleine faillite et elle ne fut remise sur pied qu'en 1724 par son fils, Philippe Mombaers, qui avait fait son apprentissage en France... et à Delft. Il est donc fort possible que, dans la période d'éclipse de la fabrique Mombaers, les Lignages bruxellois se soient adressés à Delft, où ils étaient assurés d'obtenir du beau travail.

Il semble exclu, d'autre part, que la potiche aurait été exécutée après 1750. La facture en est suffisamment éloquente. L'industrie faïencière était d'ailleurs redevenue prospère en Belgique à cette époque et l'influence de Delft avait cédé le pas à celles des décors chinois, saxons et français. La faïence fine ou « grès d'Angleterre », comme on l'appelait alors, allait aussi entrer en jeu.

L'exécution de la potiche des Lignages bruxellois se situe donc pendant la période d'apogée de la faïence de Delft, comprenant la fin du XVII^e siècle et le premier tiers environ du XVIII^e.

A quelle fin les Lignages avaient-ils commandé cet objet ? Plusieurs hypothèses s'offrent à nous : décorer une salle de réunion, récompenser un personnage méritant, honorer un prince lors de sa joyeuse entrée, ...

Pour résoudre le problème nous avons tenté de remonter la filière depuis l'arrivée de la potiche aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Ceux-ci l'ont acquise en 1950 d'un certain Monsieur *Odilon Beirnaert*, de Lathem St-Martin, décédé depuis. Fort obligeamment son fils entreprit quelques recherches qui permirent d'apprendre que sa famille tenait le vase d'un bourgmestre d'Ursel, Monsieur *Bruggheman*, décédé depuis nombre d'années, célibataire et normalement sans enfants. Nous avons heureusement pu découvrir une pièce, Mademoiselle *Suzanne Bruggheman*, qui se souvenait que le bourgmestre d'Ursel avait hérité ce vase d'un oncle à lui, un Monsieur *Bruggheman* dont il nous manque également le prénom. Ce dernier Monsieur *Bruggheman* tenait la potiche de sa belle famille *Arents*, originaire d'Alost, qui semble l'avoir détenue pendant longtemps.

Ces détails recueillis par tradition familiale manquent de précision chronologique. En faisant le compte des générations, nous pouvons estimer que la potiche des sept Lignages se trouvait en la possession de la famille *Arents* voici à peu près un siècle.

Nous n'avons donc parcouru que la moitié du chemin.

Espérons qu'à la lecture de ces quelques noms l'un de nos amis se souvienne tout à coup d'une archive oubliée en quelque malle poussiéreuse et reprenne à son tour le bâton du pèlerin.

Jean HELBIG et François SCHOONJANS



DESCENDANTS DE BATARDS DE GRANDES MAISONS AUX LIGNAGES DE BRUXELLES (suite)

ENGHIE N

On relève aux registres du Lignage *Serroelofs*¹ les admissions et présences suivantes :

1. *Heer Lodewyck van Kestergaten*, mentionné de 1483 à 1494 ;
2. *Heer Peeter van Kestergaten, ridder*, mentionné de 1485 à 1494 ;
3. *Heer Lodewyck van Kestergate*, mentionné de 1502 à 1512 ;
4. *Joncker Peter van Kestergaten*, mentionné de 1506 à 1540 ;
5. *Joncker Lodewyck van Edingen alias van Kestergate*, admis le 19.5.1509, mentionné jusqu'en 1513 ;
6. *Joncker Hercules van Edingen*, depuis 1530, *herr van Kestergate* 1541, *ridder* 1544, mentionné jusqu'en 1552 ;
7. *Joncker Guillam d'Enghien, heere van Kestergaten*, admis le 13.6.1620, cité jusqu'en 1651.

Tous ces personnages appartiennent à la maison d'*Enghien* et sont de la branche bâtarde dite *Enghien-Kestergat*, du nom d'une seigneurie.

Les personnages du même prénom, particulièrement le 3 et le 5 ci-dessus, ne sont pas toujours faciles à distinguer. Cependant, le personnage sub 3, étant chevalier, est qualifié « *heer* », tandis que celui sub 5 est qualifié « *joncker* », écuyer, ce qui permet de les reconnaître.

Outre les registres du Lignage *Serroelofs*, nous avons suivi, et souvent reproduit, dans les lignes qui suivent l'étude de R. Goffin sur la maison d'*Enghien* (*Généalogies enghiennoises*, tome I). Lorsque nous nous en sommes écartés ou l'avons complété, nous mentionnons en note les sources consultées.

Filiation par bâtardise

On peut suivre la famille des seigneurs d'*Enghien* depuis *Englebert I^{er}*, cité en 1092.

¹ L'édition des registres du Lignage *Serroelofs* est en préparation.

I. Descendant de celui-ci au dixième degré, Sohier II *d'Enghien*, né vers 1324, chevalier, seigneur d'Enghien en décembre 1345, comte de Brienne et de Conversano, duc titulaire d'Athènes en 1356, sgr. de Ramerut, Lembeek, Tubize, etc., et de Bassily par achat en 1361.

C'est de sa mère *Isabeau de Brienne* qu'il tenait le comté de ce nom et le titre de duc d'Athènes, souvenir des croisades. Son père, *Watier III d'Enghien*, avait fondé la chartreuse d'Hérinnes. Sohier fut en 1348 un des plénipotentiaires du comte de Flandre Louis de Male pour traiter avec les Anglais. Il eut une querelle avec Louis de Namur qu'il vida en combat judiciaire à Mons en 1350. Désigné par *Aubert de Bavière*, régent du comté de Hainaut, comme son lieutenant, mais ayant encouru sa colère, il fut décapité au Quesnoy le 21.3.1364. « Cette cruelle vengeance suscita une guerre désastreuse ».

Ce puissant seigneur avait épousé *Jeanne de Condé dite de Morialmez*, dame de Landelies, Strépy, etc., mais il eut aussi des bâtards, et notamment d'Elisabeth (alias Jeanne) *van Liere*, un fils Colart, auteur de la branche de Kestergat.

II. Colart ou Nicolas *d'Enghien-Kestergat*, né vers 1346, chevalier, sgr. d'Arbre, du Marès, de Wambroeck, possesseur du manoir de Kestergat à Pepingen et Leerbeek, le tout par donation de son père naturel. Reçu bourgeois de Bruxelles le 7.9.1378, il vivait encore en octobre 1398. Il épousa sa cousine *Juliana van Beringen*, fille de Joos, écuyer, et de *Juliana van Liere*. Ils eurent :

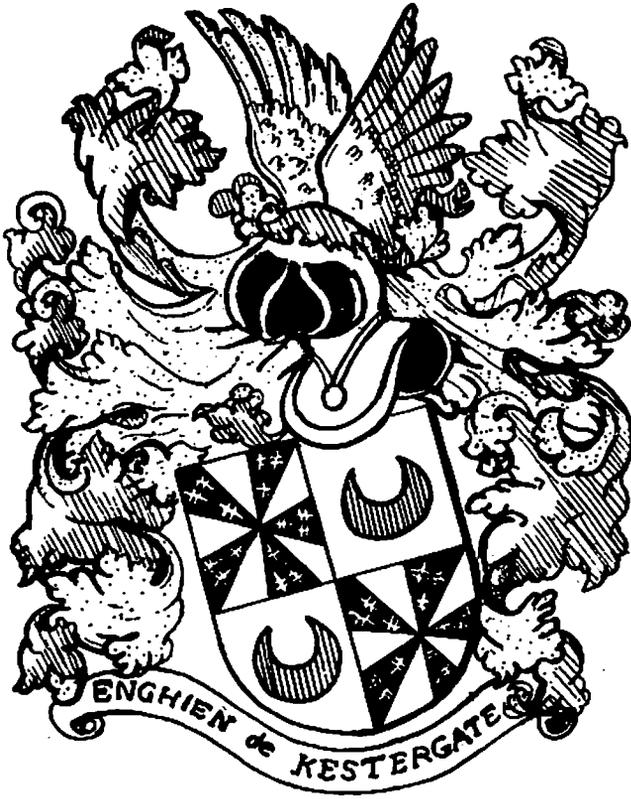
III. Englebert *d'Enghien-Kestergat*, chevalier après juin 1399, possesseur du manoir de Kestergat, sgr. de Wambroeck, tué à la bataille d'Azincourt le 25.10.1415 sous la bannière du Brabant. Il épousa à Sainte-Gudule en 1399 *Isabeau de Hertoghe*, fille de Jean dit à la Barbe, inscrit au lignage *Coudenberg* en 1376, sgr. en Heren², échevin de Bruxelles en 1395, et de *Catherine van der Hellen*³.

IV. Jehan *d'Enghien-Kestergat*, leur fils, né vers 1400, écuyer dans l'armée du duc de Bourgogne en 1424, armé chevalier en 1452, chevalier de l'ordre de Chypre, sgr. de Kestergat, Lembeek, Wambroeck, en Haren, vicomte de Grimbergen et sgr. de Ter Tommen par achat le 10.7.1448, nommé en 1430 conseiller et chambellan du duc Philippe de Brabant, amman de Bruxelles de 1430 à 1461 et en 1468⁴, maire héréditaire de Castre par achat en 1453. Chef du parti ducal, il fut banni par les plébeiens victorieux après la débâcle et la mort du Téméraire. Mort en exil le 12.8.1478, mais inhumé aux carmes à Bruxelles sous une pierre à

² A. WAUTERS, *Hist. des env. de Bruxelles*, III, 76.

³ *Brabantica*, 2^e partie, p. 72.

⁴ HENNE et WAUTERS, *Hist. de Bruxelles*, II, 507.



Ecartelé : 1-4 d'argent gironné de sable à 10 pièces ; les girons de sable chargés chacun de trois croisettes recroisetées au pied fiché vers l'abîme d'or. 2-3 d'argent au croissant de gueules (qui est d'Oisy). D'après le sceau utilisé en 1522 par Pierre d'Enghien de Kestergate. D'autres branches ont écartelé : 2-3 d'argent à trois fleurs de lys au pied posé de sable (qui est van Lier).

épitaphe et quartiers avec sa femme *Maria de Mol*. Ils eurent notamment Loys (V) et Pierre (V^{bis}), tous deux inscrits au Lignage *Serroelofs*.

V. Loys *d'Enghien-Kestergat*, né vers 1432, chevalier avant novembre 1477, sgr. de Kestergat, Nulte, Wambroeck, en Haren, co-seigneur de Crainhem à Dilbeek avec son puiné, conseiller et chambellan du duc Charles, amman de Bruxelles de 1465 à 1472, de 1475 à 1476⁴. Grandement mêlé aux luttes politiques, il fut après la mort de Charles le Téméraire banni avec son père. Rentré dans ses foyers après que Maximilien eut repris le pays en mains, il s'opposa, lors des états-généraux tenus à Louvain en 1483, au projet de donner à Maximilien la tutelle de ses enfants et dut fuir. Son épouse obtint sa grâce en 1494. Il mourut en 1503.

Le premier de sa race à se faire recevoir au Lignage *Serroelofs*, il y est mentionné de 1483 à 1494, mais toujours comme absent. Il avait épousé en mai 1466 Marie *d'Oisy*, héritière de la berie d'Yssche, qu'elle céda à Henri III *de Witthem* en 1493; aussi dame de Zandbergen, Bauvolers à Dergneau, et en Reninghelst, fille de Wencelin, sgr. de Santbergen et Bauvolers, ber d'Yssche, et de Catherine *van Vaernewyck*. Elle fut inhumée avec son mari sous une pierre à gisants dans l'église de Zandbergen.

Nous reviendrons sub VI, VI^{bis} et VI^{ter} sur trois de leurs enfants : Philippe, Pierre et Louis.

V^{bis}. Pierre *d'Enghien-Kestergat*, né vers 1434, chevalier avant novembre 1477, figure au Lignage *Serroelofs* de 1485 à 1488. Avec son frère qui précède, il vendit antérieurement à 1491 la seigneurie de Crainhem à Dilbeek qui leur venait de leur grand-père Englebert *d'Enghien*⁵. Il épousa Marguerite *van den Heetvelde*, fille de Pierre, chev., sgr. de Corbais, échevin du Lignage *Roodenbeke* en 1465, 70, 76, 81 et 1501⁶, et de Marguerite *Meerte*, dame de Carloo. Marguerite *van den Heetvelde* se trouvait dès 1490 remariée à Jean *van Mingersruyt* dit *van Crubeke*, bailli du pays de Waes⁷.

VI. Philippe *d'Enghien-Kestergat*, écuyer, né vers 1467, sgr. de Zandbergen, Bauvoers et en Reninghelst. Mort en avril 1520. Il ne se fit pas inscrire aux Lignages. Il épousa Jeanne *Schoonjans*, dont il eut plusieurs enfants, et notamment un fils :

— Louis *d'Enghien-Kestergat*, écuyer, dont on sait seulement qu'il fut capitaine à L'Ecluse, et que nous présumons être celui qui entra au Lignage *Serroelofs* en 1509 et y est mentionné jusqu'en 1513.

⁵ A. WAUTERS, *Hist. des env. de Bruxelles*, I, 185.

⁶ HOUWAERT, Mss. B.R. II-6541, *ad annos*.

⁷ *Brabantica*, 2^e partie, p. 492.

VI ^{bis}. Pierre d'Enghien-Kestergat, né vers 1469, sgr. de Kestergat avec son frère Louis qui suit, cité au Lignage *Serroelofs* de 1506 à 1540 et dont il fut échevin en 1522, 1531 et 1540. Il mourut en charge le 12 septembre de cette dernière année. Il avait épousé une habitante de Pepingen, Marguerite de Vel^s, dont il eut un fils Hercules, qui suit sous VII.

VI ^{ter}. Louis d'Enghien-Kestergat, chevalier, sgr. de Kestergat avec son frère qui précède, et vicomte de Grimbergen. Il figure au registre du Lignage *Serroelofs* de 1502 à 1512, toujours comme membre absent. R. Goffin lui attribue deux épouses, Agnèse de Vooght et Marie Sucquet, mais comme elles se seraient l'une et l'autre remariées, il semble qu'il y ait erreur. L'une d'elles ne serait-elle pas l'épouse de l'homonyme Louis d'Enghien-Kestergat « capitaine à L'Écluse », qui précède ? Signalons qu'Agnès de Vooght était précisément la fille du gouverneur de L'Écluse, Jean de Vooght.

VII. (Jean)-Hercules d'Enghien-Kestergat, né vers 1495 (de Pierre qui précède sub VI ^{bis}), armé chevalier par Charles-Quint le 30.12.1544, sgr. de Kestergat, Wambroeck, etc., par succession paternelle et par achat à son oncle Louis et relief du 30.9.1540, et vicomte de Grimbergen par achat à la veuve de son oncle. Mentionné au Lignage *Serroelofs* de 1530 à 1552, avec la qualité de sgr. de Kestergat à partir de 1541 et avec celle de chevalier depuis 1544, ce qui recoupe parfaitement les données qui précèdent. Il fut échevin de Bruxelles en 1541, 42, 43, 44, 50, 53, bourgmestre en 1554, mais il mourut à peine en charge, le 1.7.1554⁹.

Il épousa : 1° Diericke ou Dorothée de Roovere, veuve de Willem van Ysselstein ; 2° Agnès van Oss, qui lui survivait en décembre 1590 et fut enterrée chez les carmes et était fille de Willem, chev., sgr. de Heembeek, Crayenhove, Ransbeek, etc., premier échevin de Bois-le-Duc, et de Cathelyne van der Kelen. Il eut entre autres de la seconde :

VIII. Jacques d'Enghien-Kestergat, écuyer, né vers 1544, sgr. de Kestergat et Wambroeck, bourgeois de Tournai par achat de 1591, jugé de cette ville en 1591-92, créé chevalier par lettre du 30.4.1598. Auteur d'une traduction française abrégée des « Chroniques des Pays-Bas » de De Klerck. Il épousa : 1° Jeanne van der Moten, dame dela Motte de Bruyelles, dame de Bruyelles, Neufvilles, etc., † 19.5.1585, fille de François, sgr. des mêmes lieux, et de Madelaine d'Aubermont ; 2° à Bruxelles le 21.2.1594 Barbe

⁸ Aussi de Velle, van Velde, van Welde et même de Nelle (GOFFIN, o. c., p. 154).

⁹ Comme à la note 6.

(de) *Reversé*, dame de Novion, Schelle et Niel, née à Saint-Omer le 11.10.1561, † 29.12.1635, inhumée dans le caveau d'Enghien chez les carmes à Bruxelles, fille d'Hercules *Reversé*, échevin et conseiller du baillage royal de Saint-Omer, et de Marie de *Bommele*. Jacques d'Enghien ne se fit pas inscrire aux Lignages de Bruxelles, mais bien un de ses fils du 2^d lit, qui suit :

IX. Guillaume d'Enghien-Kestergat, chevalier, vicomte de Santa-Cruz et de la Pannerie ou Pandry en Artois, sgr. de Kestergat, Wadelincourt, etc., admis au Lignage *Serroelofs* le 13.6.1620 et y figurant jusqu'en 1651. Il s'unit en 1646 à la fille d'un personnage important : Beatrix-Thérèse de *Boisschot*, fille de Ferdinand, comte d'Erps, baron de Zaventem, sgr. de Nossegem, Sterrebeek, Quaderebbe (Kwerps), Fontaine-Château, du ban d'Anthée, de Woluwe-Saint-Pierre et de Bijgaarden, chevalier de Saint-Jacques, auditeur général des armées, membre des conseils d'État et privé, chancelier de Brabant, ambassadeur, ministre plénipotentiaire au traité de Westphalie, etc., et d'Anne-Marie *Vasquez de Camudio*. Cependant cette dame finit mal, car, « estant veuve se remaria par plaisir à Paul Jacquet, son laquais, ayant ruiné et mangé tous les biens de ses enfants »¹⁰.

Guillaume ne fut pas le dernier de sa famille, mais le dernier à s'inscrire aux Lignages.

Filiation lignagère

C'est l'alliance de Jean d'Enghien-Kestergat (degré IV ci-avant) avec Marie de *Mol*, † 25.3.1464, qui donna à ses descendants l'accès au Lignage *Serroelofs*, auquel, on l'a vu, sept d'entre eux s'inscrivirent.

Elle était, en effet, fille d'Iwain III de *Mol* Dierixsone, sgr. de Ledeberg à Pamel¹¹, membre du *Serroelofs*, où il s'inscrivit après 1402 semble-t-il, doyen de la gilde drapière en 1405, échevin de Bruxelles en 1407, 1421 et 1428. Il participa à des négociations politiques et à des expéditions militaires, et est aussi qualifié en 1422 de « maître de la cuisine » du duc. Ses ancêtres occupaient, de génération en génération, les fonctions d'échevins de Bruxelles, et son cinquième ascendant, Roelof *Mol*, échevin en 1273, 74, 90, 91, 98, a peut-être donné son nom au Lignage *Serroelofs*.

La mère de Marie de *Mol* était Marie van *Pede*, fille du chevalier Arnold et de Marie van *Sint-Goericx*.

(A continuer)

H.C. van PARYS

¹⁰ HOUWAERT, Mss. B.R. II-6601, 221.

¹¹ A. WAUTERS, *Hist. des env. de Bruxelles*, I, 291-292.

¹² *Brabantica*, 2^e partie, pp. 887-898.

UN DIFFEREND ENTRE L'AMMAN DE BRUXELLES, JEAN DE LOCQUENGHIEU, ET SON LIEUTENANT, GILLES LIPS

La recension, dans le bulletin n° 57, de l'étude de F. Vanhémelrijk a attiré l'attention sur la rivalité qui opposait les ammans de Bruxelles à leurs lieutenants.

La querelle entre Jean de *Locquenghien* et Gilles *Lips* en est un exemple parmi bien d'autres.

Jean de *Locquenghien* n'avait que 37 ans quand il accéda à l'importante charge d'aman de Bruxelles, fonction qu'il allait occuper pendant vingt ans, après avoir été plusieurs fois échevin et bourgmestre de la ville¹.

Peu après son entrée en fonction, le magistrat avait décidé, le 16 juillet 1554, qu'en tant que représentant du Prince, il serait accompagné, lors des cérémonies publiques, non plus de quatre, mais de six halbardiers, portant sa livrée, et payés cinq sous par jour.

L'aman, lui, recevait un traitement annuel de 2.000 florins ; son lieutenant 1.500 florins².

Ce dernier était alors Gilles *Lips*, fils de Nicolas et de Marguerite van *Eeckhoutte*, père du fameux Josse, dit Juste Lipse³.

Gilles *Lips* avait été nommé maieur d'Overijssche le 6 octobre 1549. Venu s'établir à Bruxelles en 1553, il était désigné comme lieutenant de l'aman le 6 mai 1556⁴.

Leurs relations ne durèrent pas être très cordiales, car peu d'années plus tard, Jean de *Locquenghien* adresse une requête au gou-

¹ A. HENNE et A. WAUTERS, *Histoire de la ville de Bruxelles*, tome II, Bruxelles, 1845, p. 507. Notre article : « Quartiers de Jean de Locquenghien, 1517-1574 » in : *Le Parchemin*, n° 149, sept.-oct. 1970, pp. 197 à 213.

Jean de *Locquenghien* avait été reçu au lignage Sleuws le 13 juin 1542. Il était le grand-père de Winand de Berlo, dont une notice biographique a paru dans le Bulletin n° 55/56 de 1973.

² A. HENNE et A. WAUTERS, *o. c.*, p. 502 - L. GACHARD : *Précis du régime municipal de la Belgique avant 1794*, collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique, Bruxelles, 1835, p. 67.

³ *Biographie Nationale*, tome XII, article de L. ROERCH, col. 239 à 289 - *Autobiographie de Juste Lipse*, traduite et annotée par Paul BERGMANS, Gand, 1889, p. 15 - Bibliographie lipsienne. Publication de l'Université de Gand 1886/1888. - B.R.B. Mss Houwaert II 6491, 166, 14 et 230, 3 - II 6505, 302 - II 6510Z 346. - L. GALESLOOT : « Particularités sur la vie de Juste Lipse » in *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 1870/1877, pp. 265 à 347.

LIPS : écartelé, aux 1 et 4 ; d'arg. au lion de gu., arm. lamp. et cour. d'or, portant en abîme un écu de sable à trois besants d'arg. ; aux 2 et 3 : d'or au chef échiqueté d'arg. et de sa. de huit pièces. (J. LINDEMANS : *Oude brabantse geslachten* n° 24, généalogie Waeyemberg, p. 10 et Mss HOUWAERT II 6510, AGC.J)

EECKHOUT : écartelé : aux 1 et 4 : d'arg. au sautoir de gu. ; aux 2 et 3 : de gu. à trois losanges d'arg. (B.R.B. Mss HOUWAERT II 6621, 112 et II 6505, 302. - Archives Etat Mons, crayons généalogiques, rec. IV, n° 13.)

⁴ Greffe scabinal Bruxelles, n° 10.350 f° et 10.352, f° 65. Renseignements aimablement communiqués par M. le chanoine J. Cassart.

verneur des Pays-Bas, Philibert-Emmanuel de Savoie, par laquelle il demandait « que l'on print information sur l'énormément scandaleuse vie et conduite dudit lieutenant »⁵.

Or le gouverneur manifestait beaucoup d'amitié pour Gilles Lips. Ne lui avait-il pas donné une chienne, Genetta, qui ne quittait jamais son maître, ni le jour, ni la nuit ?⁶

Sans doute est-ce la raison pour laquelle la requête n'eut point de suite.

Lorsque Philibert-Emmanuel fut remplacé en 1559 par Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, Jean de Locquenghien insista auprès d'elle pour que son altesse « luy donne assistance et ayde et moyens qu'il puisse pour le service de Sa Majesté et le bien de la République y pourvoir et principalement de luy donner ung bon lieutenant ».

L'enquête reprit et, le 25 avril 1563, Jehan Scheyfre⁷ fait rapport à la gouvernante des Pays-Bas : « Et affin, Madame, que Votre Altesse puisse scavoir et entendre ce qu'est passé en cest endroit entant qu'il me touche et puisse mémoratif, il est vray que ledict amman ma bien fait aulcune plainte au sujet de sondict lieutenant, surquoy lui ay toujours respondu qu'il me bailleiroit quelque mémoire ou articles par escript pour les fiscaux affin qu'ils pourroient informer sur iceulx, ce que oncque na fait. »

Le chancelier fit alors appeler l'amman pour recevoir de lui, et par écrit, les accusations portées contre Gilles Lips.

« Il me dist, note Scheyfre, qu'il ne vouloit accuser ledict lieutenant ; je repliquay que la chose passeroit secrètement ; néanmoins il vouloit bien déclarer que la femme dudict lieutenant⁸ avoit présenté requête contre iceluy affin qu'il ne pourroit vendre son bien, et pour parvenir à ce, quelle avoit plusieurs articles touchant la vie et conduite dudict lieutenant. »

Le conseiller Parys⁹ fut désigné comme commissaire pour débrouiller cette affaire, qui ne donna lieu à aucune poursuite, faute d'imputations précises de la part de l'amman.

Au contraire, le chancelier estimait qu'il importait que l'amman « sans noter aulteng de contre-vérités, face son devoir et office et acquite son serment et (s'efforce) de toute diligence d'acteindre les vagabonds et gens inutiles et face les dues visitations et exécute les placards ; et qu'il se tienne comme un chief en la ville et

⁵ Papiers de l'Etat et de l'Audience, carton 14973.

⁶ L. GALESLOOT, o. c., p. 323.

⁷ Jehan Scheyfre, seigneur de Rhode-St-Genèse, ancien bourgmestre d'Anvers. Nommé chancelier par lettres patentes du 17.2.1557, † 13.6.1581. (A. GAILLARD : *Le Conseil de Brabant*, T. III, Bruxelles 1902, p. 339).

⁸ Gilles Lips avait épousé Isabelle-Claire du Rieu, ° vers 1524, † 1567 (*Mss Houwaert* II 6491, 230, 3), fille de Costin et de n. Meulepas. (Renseignements dus à l'amabilité de M. le chanoine J. Cassart, d'après le greffe scabinal de Louvain reg. 7435 et Notariat Brabant reg. 14318, actes du 15.12.1567 et 5.4.1567).

aye l'œil au guet et qu'il ne s'esloigne si souventes fois de ladite ville, qui son tles vrayes et principaulx moyens pour bien et deument remplir son estat et office. »

Gilles *Lips* continua donc à exercer ses fonctions jusqu'à son décès en 1564. Devenue veuve, Isabelle *du Rieu* alla s'établir à Louvain, Dorpstraat, près de l'église St-Martin, avec sa fille Marie; Juste s'était inscrit l'année précédente à l'Université et fréquentait, au Collège des Trois Langues, la faculté de philosophie ¹⁰.

Quant à Marie *Lips*, elle épousa Corneille *Back*, écuyer, lieutenant grand-veneur de Brabant, qui fut tué dans la forêt de Soignes, le 24 octobre 1587, par une bande de maraudeurs : les « *vrijbüyters* » ¹¹.

Jean *de Locquenhien*, qui, ainsi que le reflète l'avis du Chancelier de Brabant, ne manifestait pas un grand zèle dans l'exécution des placards, eut, au temps du Conseil des Troubles, quelques ennuis.

Un écrit de 1569 ¹² s'intitule : « Charges contre lamant de Bruxelles », et signale :

« Qu'environ deux ou trois ans, durant les troubles, il a dit que le temps viendroit que l'on auroit bien à faire de luy. Testis : Messire Jehan *vanden Dycke*.

» Que au temps de troubles son Altesse lui déclaira en quels logis estoient lors logés aucuns ministres et principaulx gueux pour faire les presches et brulement des ymaiges tant en Court que par toutes les églises de ceste ville de Bruxelles ; et comme ledit amant en faisoit lignorant, ladite Altesse indignée luy dict : fault-il que je vous nomme les places où ils sont. C'est vous qui me le debvez annoncer, et néantmoins allez au Blancq cheval, Cannebutin et St Georges, et vous verrez quelle belle compagnie y sera. Que lors ledit amant ne pouvant moins faire, fit aller au blancq cheval et fit conduire de illecq aucuns ministres et aultres hors de ladite ville. »

Que fit valoir Jean *de Locquenhien* pour sa défense ? Nous l'ignorons ; mais sans doute fit-il état de son action contre les protestants, notamment l'édit qu'il avait lancé le 17 janvier 1565, ordonnant aux bourgeois ayant assisté aux assemblées hérétiques de venir dénoncer ceux qui les y avaient entraînés, sous menace de la rigueur des placards s'ils négligeaient de s'exécuter ¹³.

De toutes façons, les accusations ne durent pas avoir de suite, puisqu'à son décès, le 12 avril 1574, il était toujours amman de la ville ¹⁴.

Jean de LAUNOIS

¹⁰ A. WAUTERS : *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles 1855, T. III, p. 477. - Biographie nationale, article L. Roersch précité.

¹¹ BURKENS : *Trophées du Brabant*, suppl II, f° 238 - Houwaert II 6491, 253, 7 et 274, 3 - II 6510, f° 346 - II 6613, f° 98. - HERCKENRODE : *Collections de tombes...*, p. 689. *Back* : d'arg. au chef de gu. chargé d'un lion léopardé passant d'arg.

¹² A.G.R. Conseil des troubles - reg. 154, f° 97.

¹³ LOUIS VERNIERS : *Bruxelles, esquisse historique*, Bruxelles 1941, p. 116.

¹⁴ A. HENNE et A. WAUTERS, o. c., T. II, p. 507.

EXTRAITS DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 13 JUIN 1974

Admissions

En 1973 le conseil d'administration s'est favorablement prononcé sur les requêtes d'admission de quatre nouveaux membres effectifs qui, sur conclusion de notre Commission des preuves, avaient dûment établi leur appartenance à l'un des sept lignages de Bruxelles.

Ces nouveaux membres s'y rattachent comme suit d'après leurs titres d'ascendance.

Sleeus : M. Axel Godin du chef de Cornelis van Diedegem, admis en 1461 ; M^{me} Vanbeneden, née Mertens, du chef du même.

Coudenbergh : M^{me} Cambier, née Cammaert du chef d'Arnold van Nuffel, admis en 1750 ; M. Christian Walckiers du chef de Frans Stoefs, admis en 1761.

D'autre part, le conseil d'administration a également reconnu que les membres effectifs suivants ont complémentaiement établi leur ascendance dans d'autres lignages :

- M. Idès Cammaert, déjà reconnu descendant du lignage Coudenbergh, a aussi prouvé son appartenance aux lignages Sweerts du chef de François Poot, admis en 1790 et Roodenbeke, du chef de Guillaume de Burbure de Wesembeek.
- Baron van der Rest a établi sa descendance dans le lignage Roodenbeke, du chef de Gielis Mennen, échevin en 1373.

Manifestation

M^{lle} Martens, archiviste de la ville de Bruxelles, a, lors de l'assemblée générale, entretenu les membres des efforts entrepris par ses services pour, en matière de recherches généalogiques, faciliter les investigations des chercheurs par l'établissement de fichiers et tables.

Bourse d'études Bronckhorst

L'attribution du complément de bourse d'étude alloué par notre Association à cette Fondation a été faite au bénéfice de M^{lle} Bénédicte de Fauconval de Deuken.

Bulletin

Les numéros 53 et 54 de notre bulletin « Les Lignages » ont paru sous l'année 1973. Un numéro a été consacré aux Marselaer.

Décès

Au cours de l'année 1973 sont décédés parmi nos membres :
Baron de Sadeleer et le colonel B.E.M. e.r. Albert Scheid.

*
**

A la date de l'assemblée générale étaient venus à expiration les mandats d'administrateurs de MM. A. Braun de ter Meeren, P. Leynen et B. Walckiers.

Ces mandats étant renouvelables, l'assemblée générale a approuvé à l'unanimité leur confirmation par un nouveau terme statutaire.



COTISATIONS

Malgré les hausses incessantes, le montant des cotisations est resté le même que l'an dernier.

Nous prions nos membres qui ne l'auraient pas encore fait, de verser le montant de leur cotisation au C.C.P. n° 000-0060517-86 de notre association et les en remercions.

Il est rappelé aux membres que la cotisation annuelle est de :

- 200 fr. à titre individuel
- 250 fr. pour un ménage
- 350 fr. pour une famille avec enfants mineurs
- 500 fr. pour une famille avec enfants majeurs demeurant avec les parents.

La cotisation couvre l'abonnement au Bulletin.

Les cotisations à vie sont de :

- 3.000 fr. à titre individuel
- 5.000 fr. pour un ménage.

NOTES DE LECTURES

F. KOLLER : *Gens de chez nous dans les divers ordres de chevalerie sous l'Ancien Régime* - in 8°, 291 p. Imprimerie G. Lelotte, Dison, 1974.

Cette synthèse d'études fragmentaires éparses et d'apports personnels de l'auteur, comporte plus de quinze cents références de personnages reçus dans nos provinces dans les ordres de Saint Louis, Saint Jacques, Saint Sépulchre, Saint Hubert, Saint Michel, Calatrava, Chypre, Alcantara, Montesa, Saint Etienne, Jarretièrre, Annonciade, Saint Janvier, Marie-Thérèse, Saint Lazare de Jérusalem, du Christ et de Saint Georges, etc.

Chaque référence s'accompagne d'une notice biographique plus ou moins étendue. Il ne sera de membre de notre association qui ne puisse trouver ici de quoi fleurir son arbre généalogique. Lorsque l'occasion s'en présente, l'auteur signale l'admission du personnage dans l'un des Lignages de Bruxelles.

Certains lecteurs s'étonneront peut-être de ne pas trouver les noms de nombreux chevaliers bien connus (notamment parmi les lignagers), tels que : *Cluting, Eggloy, Hertewijck, de Mol, Pipenpoy, 't Serclaes, Swaej, Thonys, etc.*, etc. Ceux-ci ont bien été armés ou créés chevaliers, mais *n'ont pas été membres d'un ordre de chevalerie*. L'auteur signale aussi que son ouvrage ne reprend pas les chevaliers de la Toison d'Or (travail analogue entrepris autrefois par le comte Thierry de Limburg-Stirum, mais resté inédit) ni ceux de l'ordre teutonique (étude en cours par M. F. Koller lui-même).

Outre notre préoccupation particulière, l'ouvrage satisfera certainement des curiosités plus larges. L'on voit au cours des siècles se modifier la conception du rôle et du titre de chevalier dans une société moins statique qu'on ne le croit généralement. De même, plus d'une biographie démontre la porosité de cette même société. Nous songeons par exemple à ce Pierre Bosseau, né à Nismes (près de Couvin) le 3 janvier 1668, d'origine tout à fait obscure, qui n'en finit pas moins marquis de Châteaufort, grâce à de nombreux exploits sur les champs de bataille.

Du point de vue généalogique notre louange ne va pas sans quelque réticence. Des citations de seconde main demanderaient peut-être confirmation. Ainsi nous lisons (page 128) que Nicolas *van den Heetvelde*, seigneur de Corbais, chevalier de l'ordre de Chypre en 1455, échevin puis bourgmestre de Bruxelles, époux de Béatrix *van Muysen* et décédé en 1464, était fils de Sweder II *van den Heetvelde* et Marguerite *de Coudenberg*.

Or, dans l'étude importante que M. José Anne de Molina consacre à la famille van den Heetvelde (*Brabantica* III, p. 483), nous lisons que Siger II était l'époux de Fr. Margarita *Fraybaerts*; aucun de ses enfants connus ne se prénommaient Nicolas. Selon M. J. Anne de Molina, Nicolas *van den Heetvelde*, époux de Béatrix *van Muysen*, était le fils de Sweder et de Catherine *van Coudenberg*.

De toute façon, les notations généalogiques ne constituent pas le but de l'œuvre de M. Koller.

Signalons encore que M. Louis Robyns de Schneidauer a ciselé pour ce livre une préface toute pétillante d'esprit.

F.S. d. C.



Médaille du Lignage COUDENBERGH
frappée par l'Association des descendants
des Lignages de Bruxelles

*
**

Les médailles des sept Lignages peuvent être commandées à notre secrétariat.

NOS ACTIVITES

Au moment de rédiger la chronique de nos activités, nous trouvons dans notre courrier une lettre émanant d'une lectrice apparemment fort jeune mais également fort sensée. Nous avons pensé que ce document, malgré son ton inhabituel pour notre bulletin, méritait d'être soumis à la réflexion de nos lecteurs :

« Ainsi, Messieurs les Administrateurs, vous avez eu l'idée géniale d'inviter les membres des Lignages à participer au bal de l'Ommegang *. Je m'y suis donc rendue et m'y suis bien amusée. Grâce vous en soient rendues.

La presse a commenté cet événement brillant (brillant aussi par l'absence de plusieurs d'entre vous), je ne m'attarderai donc pas à le décrire. Chacun sait qu'il y eut la table des, disons, « parents Lignagers », qui semblaient se connaître de longue date et bien se plaire ensemble. Il y eut la table (ambulante) des « Lignages 18-25 ». A ce sujet je dois vous avouer ma déception.

Deb de cette saison, je m'étais imaginée voir accourir une foule de vigoureux descendants de ce 't Serclaes qui chassa de Bruxelles les etc. ainsi que de languissantes descendantes de cette Hélène qui se fit enlever par un romantique Henri de Kegel.

Mais, si la jeunesse abondait au bal de l'Ommegang, il faut bien dire que le nombre total des jeunes lignagers présents plafonnait très bas.

J'ai voulu connaître les raisons de cet absentéisme et j'ai donc mené une petite enquête auprès de quelques amis que j'avais pu repérer comme fils ou filles de lignagers :

- Tu n'es pas venu au bal de l'Ommegang ?
- Eh non, ma chère. D'ailleurs, je n'étais pas prié.
- Mais si ; par les Lignages de Bruxelles.
- Première nouvelle.
- Pourtant tes parents font partie de l'Association.
- Ils ne m'en ont pas parlé.

Allons, Messieurs les lignagers adultes et très adultes, pensez-vous que les Lignages ne sont plus qu'une amusette pour remueurs de vieux os ? Nous, les jeunes, qui n'approuvons pas tellement les blocs de béton que votre génération a plantés dans nos jardins bruxellois, nous pourrions aussi être fiers de témoigner de la gloire ancienne de notre bonne ville.

Gudule PIPENPOY

* le 23 novembre 1974. N.d.l.R.

INDEX DES MATIERES
DES DOUZIEME ET TREIZIEME ANNEES
1973 - 1974

	Pages
HISTOIRES DES FAMILLES LIGNAGERES	
<i>Les chevaliers de Burbure de Wesembeek ou la constance lignagère.</i> François Schoonjans	1 à 3
<i>Une vieille famille bruxelloise : les de Putte.</i> - Baron de Vinck de Deux Orp	4 à 9
<i>Une descendance du Lignage et du nom de Sweerts en Autriche</i> <i>par les van der Reest.</i> - Baron van der Rest	17 à 24
<i>Les Cupis de Camargo.</i> - François Schoonjans	49 à 56
<i>Un drame passionnel entre Lignagers bruxellois au XIV^e siècle.</i> J. Anne de Molina	89 à 97
<i>Descendants de bâtards de grandes maisons aux Lignages de Bru-</i> <i>xelles</i> - H.C. v. Parys	98 à 100 113 à 118
NOTES BIOGRAPHIQUES	
<i>Un magistrat d'ancien régime : Frédéric de Marselaer (1584-1670).</i> Marcel Hoc	25 à 38
<i>Wynan de Berlo, Lignager du Sleeuws.</i> - Jean de Launois	41 à 48
<i>Le libérateur de Bruxelles</i> - H.C. v. P.	106 - 107
NOTES HISTORIQUES	
<i>Un différend entre l'aman de Bruxelles, Jean de Locquenghien, et</i> <i>son lieutenant, Gilles Lips.</i> - Jean de Launois	119 à 122
DOCUMENTS INTERESSANT LES LIGNAGES	
<i>Le manuscrit VITS.</i> - H.C. v. P.	13 - 16
<i>Une trouvaille imprévue.</i> - H.C. v. P.	108
ŒUVRES ARTISTIQUES, SCIENTIFIQUES OU AUTRES SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX LIGNAGES	
<i>Amour, danse, musique, lignages : les Cupis de Camargo.</i> - François Schoonjans	49 - 56
<i>Une potiche en faïence de Delf aux armes des sept Lignages de</i> <i>Bruxelles</i> - Jean Helbig et François Schoonjans	109 - 112
IN MEMORIAM	
<i>Marcel Paternostre de la Mairieu.</i> - H.C. v. P.	85 à 88
NOUVELLES DE NOS MEMBRES	
Admissions et ascendances complémentaires	57 -
Décès	59 -
Nominations statutaires	59 -
BOURSES D'ETUDES	
<i>A propos de la Fondation Bronchorst.</i> - Marcel Vanhamme	61 à 71
Bénéficiaires de la bourse Bronchorst	58 - 71

	Pages
ACTIVITES	
<i>Exposition héraldique château de Spontin</i>	60
<i>Rallye des Lignages</i> . - F.S. d. C.	76 à 81
<i>Conférence par le Baron de la Kéthulle de Ryhove : « Le domaine royal de Laeken »</i>	101
<i>Exposition « Bruxelles reflète d'un grand passé »</i>	103 - 105
<i>Bal de l'Ommegang</i>	126
RAPPORTS D'ASSEMBLEES GENERALES	
Assemblée du 13 juin 1973	57 - 59
Assemblée du 13 juin 1974	123 - 124
NOTES DE LECTURES	
<i>La confrérie des V Lignages de Hougaerde in Familieschoon.</i> A° XIII n° 102 2/72	10 - 12
<i>Histoire des Hove</i> par † Joseph van den Hove d'Ertsenrijck. (H.C. v. P.)	38 - 40
<i>Wezembeek, le château d'Ophem</i> par François Schoonjans (H.C. v. P.)	40
<i>Van Brussels laken tot Brussels porselein</i> . - Van der Wee in Eigen Schoon. 1-2/1974 (H.C. van P.)	72 - 75
<i>L'amman, le lieutenant-amman, les sergents de la ville de Bruxelles.</i> (H.C. v. P.)	82 - 84
<i>« Gens de chez nous dans les divers ordres de chevalerie sous l'Ancien Régime »</i> . - F. Koller (F.S. d. C.)	124 - 125
ILLUSTRATIONS	
Portrait d'Hortense de Putte	7
Gravure ancienne du Château de Perk	28 - 29
Portrait de Frédéric de Marselaer	31
Photos du 1 ^{er} rallye des Lignages	79
Portrait de Mr Marcel Paternostre de la Mairieu	85
Tableau ancien de la collégiale St-Michel et Gudule	102
Gravure ancienne du Château 't Groothof	104
Haut-relief 't Serclaes, rue Ch. Buls	107
Potiche aux armes des Lignages	109
...
ARMOIRIES	
de Putte	8 - 9
de Spoelberg de Lovenjoel	8 - 9
de Vinck de Deux Orp	8 - 9
de Marselaer	25
de Cupis de Camargo	51
d'Enghien de Kestergate	115